

# Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

## La vision des États-Unis sur les crêtes tarifaires

**En prévision des pourparlers sur l'agriculture du 28 octobre, les États-Unis ont distribué leur plus récente analyse sur l'accès aux marchés et, plus particulièrement, sur les enjeux de mise en œuvre des tarifs.**

Cette fois, le document portait sur les crêtes tarifaires, lesquelles, selon la définition de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), représentent des « tarifs relativement élevés, habituellement sur des produits sensibles, alors que la moyenne des tarifs est généralement basse. » En ce qui concerne les pays développés, l'OMC affirme que des « droits de 15 % et plus » sont généralement considérés comme des crêtes tarifaires.

Les États-Unis ont déclaré que leur analyse de 29 pages « vise à fournir une compréhension approfondie du traitement tarifaire, se concentrant principalement sur les crêtes tarifaires auxquelles font face les Membres », étant donné que les tarifs pour les produits agricoles demeurent beaucoup plus élevés que dans d'autres secteurs.

Certains Membres ont des tarifs consolidés pour les produits agricoles de plus de 1 000 % et des droits appliqués « très élevés dans l'ensemble d'un secteur très sensible », peut-on lire dans le rapport. Ces droits consolidés et appliqués très élevés se retrouvent habituellement dans les pays du G-10 (groupe de Membres qui militent pour faire reconnaître la diversité et le caractère spécial de l'agriculture en raison de considérations autres que d'ordre commercial : l'Islande, l'Israël, le Japon, la République de Corée, le Liechtenstein, Maurice, la Norvège, la Suisse et le Taipei chinois), mais également dans de nombreux pays en développement comme l'Égypte et la Malaisie. En fait, « cinq des principales économies qui échangent des produits agricoles ont des tarifs appliqués supérieurs à 500 % », révèle l'étude.

Par exemple, « l'Égypte, la Malaisie et la Suisse ont des tarifs maximaux appliqués aux produits agricoles supérieurs à 1 000 %, alors que la République de Corée et le Japon ont des tarifs appliqués maximaux de 837 % et de 736 %, respectivement. » Cela dit, la fréquence des crêtes tarifaires est plus élevée dans les grandes économies qui échangent des produits agricoles et dans celles en développement que

dans les économies qui font peu d'échanges et les nations industrialisées, selon les États-Unis.

### Les tarifs du Canada dans la mire

Bien que des crêtes tarifaires existent dans tous les principaux groupes de produits agricoles, elles sont principalement concentrées dans les secteurs comme les boissons et le tabac, les céréales, les fruits et légumes, les produits d'origine animale et les produits laitiers. « Par exemple, les céréales et les légumes de la République de Corée (à savoir le ginseng et le manioc) dépassent les 800 %, le riz japonais dépasse les 600 %, les produits d'origine animale et laitiers du Canada dépassent les 400 % et les produits du tabac des États-Unis et les betteraves sucrières de l'Union européenne (UE) dépassent les 300 % », indique l'étude.

Certains de ces tarifs élevés prennent la forme de droits hors quota suivant la tarification d'anciennes mesures quantitatives et non tarifaires. « Les CT (contingents tarifaires) ont été créés pour sauvegarder les flux des échanges commerciaux traditionnels, tout en créant de nouvelles occasions d'accès minimal pour le commerce de tous les Membres de l'OMC », ont écrit les États-Unis, tout en critiquant les quotas attribués comme étant généralement « trop limités pour produire le résultat escompté ».

Étant donné la grande valeur des importations agricoles, « la fixation de réductions tarifaires pour les produits agricoles pourrait contribuer au bien-être mondial », ont affirmé les États-Unis. Pour y parvenir, la transparence et des notifications à jour sont essentielles afin d'améliorer l'accès aux consommateurs et d'assurer de meilleurs revenus aux producteurs.

### Réactions

Certains Membres se sont dits très préoccupés par l'idée de cibler les crêtes tarifaires pour tout traitement spécifique, a déclaré un représentant officiel de l'OMC. D'autres, comme l'UE et la Suisse, ont souligné le rôle des CT dans la facilitation de l'accès aux marchés. Généralement parlant, le G-10 et l'UE n'étaient pas convaincus du bien-fondé de l'inclusion de l'accès aux marchés pour équilibrer l'ensemble de résultats en matière d'agriculture dans le

contexte de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra au Kazakhstan (CM12).

À l'autre extrémité, les membres du Groupe de Cairns et les pays membres au titre de l'article 12 (Membres qui se sont joints à l'OMC après 1995) se sont rangés du côté des États-Unis, affirmant que des progrès dans le domaine de l'accès aux marchés sont essentiels pour parvenir à un résultat équilibré dans les négociations sur l'agriculture. Le Canada a déclaré qu'il appuyait l'engagement technique sur l'accès aux marchés, y compris les éléments liés à la transparence (comme les *produits en cours de route*).

### Vers des propositions de négociations?

L'analyse des crêtes tarifaires est le troisième document thématique présenté par les États-Unis, après leurs documents sur les tarifs consolidés vs les tarifs appliqués et les tarifs complexes. Les États-Unis ont souligné que ces documents visent à fournir une « analyse sommaire dans six domaines du pilier de l'accès aux marchés pour lesquels une analyse plus approfondie de la mise en œuvre actuelle des tarifs des Membres devrait être considérée et abordée. » En plus des trois sujets mentionnés ci-dessus, les autres domaines ciblés par les enquêtes des États-Unis sont les suivants : les enjeux relatifs aux CT, les sauvegardes spéciales pour l'agriculture (SGS) et les accords commerciaux régionaux/préférentiels.

Après ce troisième opus, l'Argentine a demandé aux États-Unis à quel moment ils prévoyaient présenter de réelles propositions de négociations, comme l'a demandé le président de groupe de négociation, l'ambassadeur Deep Ford (Guyana). En réponse à l'Argentine, les États-Unis ont affirmé qu'ils n'envisageraient de le faire qu'après avoir terminé le travail analytique qu'ils ont entrepris depuis 2018 pour mieux comprendre les défis de l'accès aux marchés et les régimes tarifaires actuels des Membres.

### Soutien interne

La grande majorité des Membres – à la fois les pays en développement et développés – considèrent le soutien interne comme étant la priorité de la CM12, davantage que l'accès aux marchés et le coton. Concernant le soutien interne, cependant, des divergences persistent quant au point de départ.

S'il est manifeste pour certains, comme les membres du Groupe de Cairns, que tous les éléments du soutien interne devraient être pris en considération pour assurer un résultat

équilibré, d'autres – principalement des pays en développement dont le Groupe des États ACP (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), le groupe africain, la Chine et l'Inde – continuent d'appeler à l'élimination de la MGS (mesure globale de soutien) d'abord, laissant le soutien *de minimis* et l'article 6.2 (catégorie développement) intacts.

Afin de faire des progrès dans ce domaine des pourparlers, la Russie a déclaré qu'elle prévoyait soumettre une « proposition fondée sur des formules » concernant le soutien interne d'ici la fin novembre.

### Options nécessaires

Étant donné les progrès limités réalisés jusqu'à présent et le peu de changement dans la position des Membres, certains comme l'UE et les États-Unis croient que la transparence pourrait finir par être le seul domaine dans lequel il sera possible de parvenir à un résultat à Nur-Sultan.

Cependant, de nombreux pays en développement – le Groupe des États ACP, le groupe africain et l'Inde, entre autres – s'opposent à cette idée, affirmant que de nouvelles mesures en matière de transparence ne feront que leur imposer un fardeau supplémentaire. Pour ces Membres, un résultat à la CM12 se concentrant uniquement sur la transparence en agriculture n'est pas viable.

L'ambassadeur Ford, entre-temps, a demandé aux Membres de commencer à distribuer des propositions sous forme d'options. « Il est maintenant temps de prioriser et d'échelonner les éléments pour lesquels des options peuvent être examinées en vue d'un accord possible », a-t-il déclaré. Le président croit que certains enjeux doivent être priorisés et échelonnés pour parvenir à un résultat significatif à la CM12 et que d'autres seront reportés à l'après CM12.

« L'échelonnement ne reflétera pas nécessairement l'importance des éléments, mais plutôt la complexité du travail à accomplir et la faisabilité dans une période limitée. Nous devons travailler ensemble en tant que Membres pour voir à quel moment nous pouvons convenir des éléments à aborder et du moment opportun pour le faire. »

L'ambassadeur Ford prévoit distribuer un rapport révisé en décembre dans lequel seront présentées des « options claires pour les éléments probablement faisables » pour Nur-Sultan. Ce rapport sera sûrement accompagné d'un programme de travail sur les éléments plus complexes qui nécessiteront davantage de temps et de travail.

**Genève en bref est publié une fois par mois par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et les Producteurs d'œufs du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement en matière d'agriculture.**

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [producteurslaitiers.ca](http://producteurslaitiers.ca), [producteursdepoulet.ca](http://producteursdepoulet.ca), [producteursdoeufs.ca](http://producteursdoeufs.ca), [leseleveursdedindonducanada.ca](http://leseleveursdedindonducanada.ca), [chep-poic.ca](http://chep-poic.ca).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

